

ZOOM

L'APE du Lycée Pasteur

L'association

L'Association des Parents d'Élèves du Lycée Pasteur de São Paulo a pour principal objectif de faciliter et de renforcer les relations et la communication entre les parents, l'administration et le corps enseignant du Lycée Pasteur pour le bien être de nos enfants.

Qui sommes-nous ?

L'association n'est animée que par des parents bénévoles. Venez nous rejoindre et travailler au sein de nos nombreuses commissions. Nous avons besoin de vos talents.

Que faisons nous ?

- Nous accueillons les parents d'élèves en étant à leur écoute.
- Nous représentons les parents d'élèves en participant aux différents Conseils qui régissent la vie du Lycée Pasteur .
- Nous vous maintenons informés de la vie du Lycée Pasteur via: notre bulletin "Petites nouvelles" qui paraît tous les deux mois, nos Zoom sur des thèmes spécifiques et notre newsletter hebdomadaire.
- Nous travaillons sur de nombreux dossiers via nos commissions.
- Nous animons des conférences et des événements en partenariat avec le Lycée Pasteur tout au long de l'année scolaire.



*Que fait l'APE du Lycée Pasteur tout au long de l'année ?
Qui sont celles et ceux qui font vivre cette association ?
Dans ce Zoom vous découvrirez le fonctionnement de notre association, les Conseils auquel nous participons et qui influencent la vie de l'école et de nos enfants...*

Surtout, nous espérons grâce à ce Zoom, vous donner le goût et l'envie de vous engager à nos côtés pour nos enfants.

Adhérez, nous avons besoin de votre soutien

Un nouveau Bureau de l'APE a été élu en début d'année scolaire 2017 pour deux ans. Sa Présidente, Maria Coccoli et le Bureau ont le souci de permettre une participation active et constructive des parents à la vie de l'école et de représenter au mieux leurs intérêts et ceux des enfants.



De gauche à droite : Patricia Lévi, trésorière, Ligia de Sica , secrétaire, Paula Doceur, vice-présidente et Maria Coccoli, présidente.

Adhérer à l'APE c'est avant tout une volonté de soutien de nos enfants. Pour vous, parents d'élèves, c'est la chance de pouvoir bénéficier d'un réseau de parents d'élèves qui ont le souci du partage et de l'échange, d'être conseillé par une structure très à l'écoute de ses adhérents et très réactive et de vous informer de la vie du Lycée.

Parce que l'Union fait la force, adhérez à l'APE, nous aurons ensemble plus de poids et nous serons ainsi plus écoutés.

Nos Missions

Mettre en valeur, renforcer et cultiver la spécificité du bilinguisme au Lycée Pasteur.

Intégrer les réformes de l'Éducation Nationale et l'ouverture de l'option International au Bac et l'ouverture aux universités locales.

Renforcer le partenariat avec l'administration pour permettre une plus grande diversité des projets pédagogiques, d'activités extra-scolaires, d'étude.

Permettre une participation active et constructive des parents à la vie de l'établissement en restant à leur écoute pour défendre au mieux leurs intérêts et ceux de leurs enfants.

Les Conseils

Conseil des Bourses scolaires - Il se réunit deux fois par an.

Conseil de Discipline - Se réunit, si besoin, dans la plus stricte confidentialité.

Conseil d'École - Consulté pour avis sur le fonctionnement pédagogique de l'école Maternelle et Primaire. 15 représentants de parents élus y siègent

Conseil du Second Degré - Consulté pour avis sur le fonctionnement pédagogique du secondaire.

Conseil d'Établissement - Organe principal qui règle les affaires pédagogiques du 1er et 2nd degré.

Comité de Gestion - Instance de droit privé local qui administre l'établissement, et notamment le fonctionnement financier. L'APE a depuis le début de l'année 2017 droit de vote à ce comité.

Les Conseils et les commissions

Au sein de l'école, l'APE agit soit via ses commissions, soit par le biais des Conseils.

Les Conseils

Ils sont au nombre de six. Ils régissent, chacun à leur niveau, la vie du Lycée, tant pour le fonctionnement pédagogique que financier.

Chaque année, pendant le mois de février, l'APE fait appel à vous pour constituer des listes de parents d'élèves. Les représentants des parents d'élèves sont élus par tous les parents du Lycée Pasteur pour

participer à ces conseils pendant une durée d'un an. Ce vote se fait sur internet sur le site du lycée.

Vous avez envie de participer l'an prochain ? Prenez contact avec nous, nous avons besoin de vous !

C'est un engagement certain, mais c'est important pour chacun de nous, parent d'élève, de prendre part, de connaître et de comprendre le fonctionnement de notre école en participant aux décisions qui sont prises lors de ces Conseils et surtout en partageant et diffusant les travaux et les informations qui y sont discutées.

Les Commissions

Qu'elles soient Institutionnelles, c'est à dire obligatoires pour le bon fonctionnement de la vie du Lycée ou spécifiques de l'APE du Lycée Pasteur, elles foisonnent d'idées et de bonne volonté.

Cette année elles ont été très dynamiques, de la campagne Zéro gâchis, aux sweat-shirts à l'identité du Lycée, du Déjeuner à la cantine, de la Fête d'Intégration des 6è, à la mise en place du potager, au travail sur le bien être et l'environnement. Des nouvelles commissions ont également vu le jour : celle du Soutien pour la Réussite Scolaire ou à celle des Activités Extra-scolaires. Aidez nous à faire de notre école l'espace que nous imaginons pour nos enfants.

Retrouvez toutes les Commissions de l'APE du Lycée Pasteur leur mission et leur fonctionnement sur le site de l'APE : www.apepasteur.org.br

